

Dossier suivi par Cécile MULLER

Secrétariat des Grades

03 88 26 94 11

@ secretaire1@grandest-ffjudo.com

PROCÉDURE DE PASSAGE DE GRADES AMENAGES
2023-2024

PRINCIPE

Dans le cadre de l'accès au grade supérieur, les personnes présentant des incapacités nécessitant une adaptation de la réglementation afin de pouvoir se présenter aux différentes épreuves pratiques des tests d'accès au grade peuvent soumettre un dossier au CORG.

PROCEDURE

1. Envoyer dossier de demande d'aménagement au passage de grades au **Secrétariat CORG de Strasbourg - 4 rue Jean Mentelin - 67035 STRASBOURG** à l'aide du formulaire dédié.
2. Si l'aménagement ne présente pas de modification sur la nature des épreuves telles que stipulées dans la réglementation générale, la demande pourra être étudiée et validée (sous couvert du certificat médical) par le CORG (exemple : temps de repos plus important, mode d'interrogation adapté aux difficultés du candidat, passage des épreuves fractionnées (Kata et techniques...))
3. Si la demande d'aménagement modifie la nature des épreuves demandées pour le grade considéré (remplacement d'un Kata par un autre, allègement du programme technique, adaptation des techniques...), le dossier sera transmis par le CORG à la CSGDE qui statuera sur la recevabilité de l'aménagement demandé.
4. Le candidat est invité à participer à un stage (plateforme UV1/UV2 ou écoles de cadres) avec son professeur, afin qu'il puisse montrer ce qu'il est capable de faire à l'un des experts identifiés sur chaque bassin. La capacité doit être évaluée en amont par le professeur.
5. L'expert formalise les aménagements par écrit à l'issue du stage et le soumet au CORG
6. Le secrétaire de CORG du bassin concerné envoie un courrier pour valider l'aménagement au candidat et le convoque lors d'un passage de grades sur un créneau horaire dédié
7. Si l'examen se déroule sur un passage de grades départemental le secrétaire de CORG prendra contact avec le CODG pour préciser les modalités d'aménagement.

EXPERTS HABILITES SUR CHAQUE BASSIN

BASSIN ALSACIEN : William BEHAGUE - behague.william@wanadoo.fr

BASSIN CHAMPENOIS : Francis CLERGET - f.clerget@hotmail.fr

BASSIN LORRAIN : André PARENT - parent.andreline@hotmail.fr

COORDONNEES SECRETAIRES DE CORG



BASSIN ALSACIEN : Monsieur **Jean-Claude BOUCHOUCHA**

☎ 06.89.30.88.20

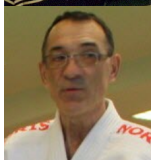
@ bouch.jc@free.fr



BASSIN CHAMPENOIS : Monsieur **Jacky CAQUAS**

☎ 03.25.87.14.22

@ jacky.caquas@wanadoo.fr



BASSIN LORRAIN : Monsieur **Thierry BERNARD**

☎ 06 08 52 26 26

@ natacha.thiebaut@wanadoo.fr

LIGUE GRAND EST DE JUDO

Siège de Tomblaine
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
03 83 18 87 64

Antenne de Strasbourg
4 rue Jean Mentelin
67035 STRASBOURG CEDEX
03 88 26 94 11



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

l'ESPRIT DU JUDO
柔道の精神

